

**L'ACTIVITE**  
**DES**  
**ORGANISMES**  
**DE FORMATION**  
**PROFESSIONNELLE CONTINUE**  
**EN NOUVELLE-CALEDONIE**

**ANNEE 2015**

Conformément à l'article Lp. 545-4 du Code du travail de Nouvelle-Calédonie, toute personne physique ou morale qui réalise des prestations de formation professionnelle continue en Nouvelle-Calédonie est tenue de déclarer son activité auprès de la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC).

Cette formalité permet alors à la DFPC d'exercer un contrôle sur l'activité de ces dispensateurs de formation professionnelle continue, appelés aussi organismes de formation.

Ce contrôle multiforme peut être exercé sur pièces ou sur place, mais il est également fait à travers le bilan pédagogique et financier (BPF) que les dispensateurs ont l'obligation de transmettre chaque année à la DFPC.

Ce bilan annuel a aussi comme intérêt de fournir des données statistiques actualisées sur le marché de la formation en Nouvelle-Calédonie tant au niveau de l'offre (les dispensateurs) que de la demande (les formations réalisées et les clients).

Ce rapport est donc l'analyse des données fournies par les dispensateurs de formation professionnelle continue enregistrés auprès de la DFPC au 31/12/2015 et la synthèse de ces données.

Il décrit tout d'abord l'offre de formation en Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire, les dispensateurs de formation exerçant leur activité en Nouvelle-Calédonie.

Est ensuite analysée l'activité de formation professionnelle continue telle qu'elle apparaît au travers des bilans pédagogiques et financiers déposés par les dispensateurs de formation en 2015. Il faut entendre par stagiaire toute personne physique qui suit une action de formation (une même personne, ayant suivi deux actions de formation, sera ainsi comptabilisée deux fois).

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>LES ORGANISMES DE FORMATION.....</b>	<b>5</b>
1.1	LEUR STATUT JURIDIQUE.....	5
1.2	LEUR ANCIENNETE SUR LE MARCHE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE.....	6
1.3	LEURS RESSOURCES HUMAINES.....	7
1.4	LEUR CHIFFRE D’AFFAIRES EN FORMATION.....	8
1.4.1	<i>Les produits de l’activité de formation.....</i>	<i>9</i>
1.4.2	<i>Les charges liées à l’activité de formation.....</i>	<i>13</i>
<b>2</b>	<b>L’ACTIVITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN NOUVELLE-CALEDONIE EN 2015 .....</b>	<b>14</b>
2.1	LES STAGIAIRES FORMES.....	14
2.2	LES HEURES DE FORMATION REALISEES.....	16
2.3	LES ACTIONS DE FORMATION : DETAIL PAR SPECIALITE DE FORMATION.....	18
2.3.1	<i>Formations générales.....</i>	<i>18</i>
2.3.2	<i>Formations technologies industrielles.....</i>	<i>19</i>
2.3.3	<i>Formations tertiaires.....</i>	<i>20</i>
2.3.4	<i>Formations transversales.....</i>	<i>21</i>
2.4	LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L’EXPERIENCE (VAE).....	22

## Les chiffres clés du rapport 2015

---

<b>184</b> dispensateurs de formation professionnelle continue étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue au 31 décembre 2015	<a href="#">Page 5</a>
Au cours de l'année 2015, <b>176</b> dispensateurs ont eu une activité de formation et étaient donc dans l'obligation de transmettre à l'administration un bilan pédagogique et financier de leur activité sur l'année écoulée.	
<b>18</b> nouveaux organismes ont déclaré leur activité en 2015.	
<b>92</b> % des organismes enregistrés sont des organismes privés	
<b>53</b> % des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté	<a href="#">Page 6</a>
<b>61</b> % des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs. L'ensemble des organismes déclarent employer 1 752 formateurs <sup>1</sup> .	<a href="#">Page 7</a>
Seuls <b>14</b> % des organismes de formation consacrent la totalité de leur activité à la formation professionnelle continue	<a href="#">Page 8</a>
Le chiffre d'affaires global des organismes de formation représente <b>5,765</b> milliards de francs CFP, en hausse de 1,5 % par rapport à 2014. Cela représente environ <b>0,6</b> % du PIB <sup>2</sup> de la Nouvelle-Calédonie	<a href="#">Page 9</a>
La vente de prestations de formation représente <b>52</b> % des produits des organismes ; les subventions publiques pèsent pour <b>32</b> % dans leurs recettes	<a href="#">Page 9</a>
<b>36 096 stagiaires</b> ont été formés en 2015. <b>72</b> % d'entre eux sont des salariés dont la formation est financée par l'employeur ; <b>13</b> % sont des stagiaires dont la formation est financée par les collectivités publiques (Etat, Nouvelle-Calédonie et Provinces).	<a href="#">Page 14</a>
<b>54</b> % des organismes forment moins de 100 stagiaires dans l'année.	<a href="#">Page 14</a>
Les organismes déclarés ont assuré en 2015, <b>256 425</b> heures de formation.	<a href="#">Page 16</a>
Ils ont réalisé également <b>102</b> accompagnements de démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)	<a href="#">Page 22</a>

---

<sup>1</sup> Chiffre ne correspondant pas aux personnes physiques mais aux contrats de travail ou de sous-traitance passés entre les organismes de formation et leurs formateurs

<sup>2</sup> Evaluation établie sur la valeur du PIB de 2014 évalué à 955 milliards CFP par l'ISEE

# 1 LES ORGANISMES DE FORMATION

Au 31 décembre 2015, **184** dispensateurs de formation professionnelle continue étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue.

**La déclaration de 18 nouveaux organismes a été enregistrée en 2015.**

Leur répartition selon le statut juridique est la suivante :

**Illustration 1 : Statut juridique des dispensateurs ayant déclaré leur activité en 2015**

Statut	Forme juridique	Nbre
Privé	Association Loi 1901	1
Privé	EURL	2
Privé	Personne physique	4
Privé	SA	1
Privé	SARL	9
Privé	SAS	1

En 2015, les 186 organismes ayant été déclarés au cours de l'année 2015 se caractérisent ainsi :

- 175 ont déposé leur bilan pédagogique et financier ;
- 1 organisme a fait l'objet d'un procès-verbal pour non dépôt de son bilan annuel ;
- 11 n'ont eu aucune activité de formation.

Enfin, **27 organismes ont été radiés en 2015.**

Les motifs de radiation sont les suivants :

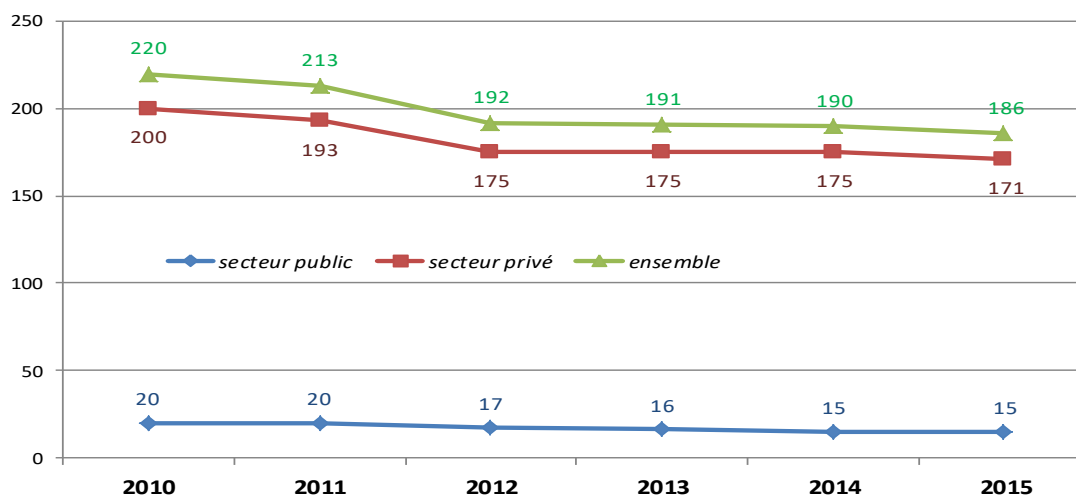
**Illustration 2 : Motifs des radiations des dispensateurs en 2015**

Motif de radiation	Nbre
Absence d'activité 2 années consécutives	14
Absence de BPF pendant 2 ans consécutifs	2
Cessation d'activité	9
Changement de statut juridique	2

## 1.1 LEUR STATUT JURIDIQUE

De 2014 à 2015, si le nombre d'organismes publics est resté stable, le nombre d'organismes privés a diminué de 2% mais reste largement majoritaire (92%).

**Illustration 3 : Evolution du nombre de dispensateurs par secteur de 2005 à 2015**



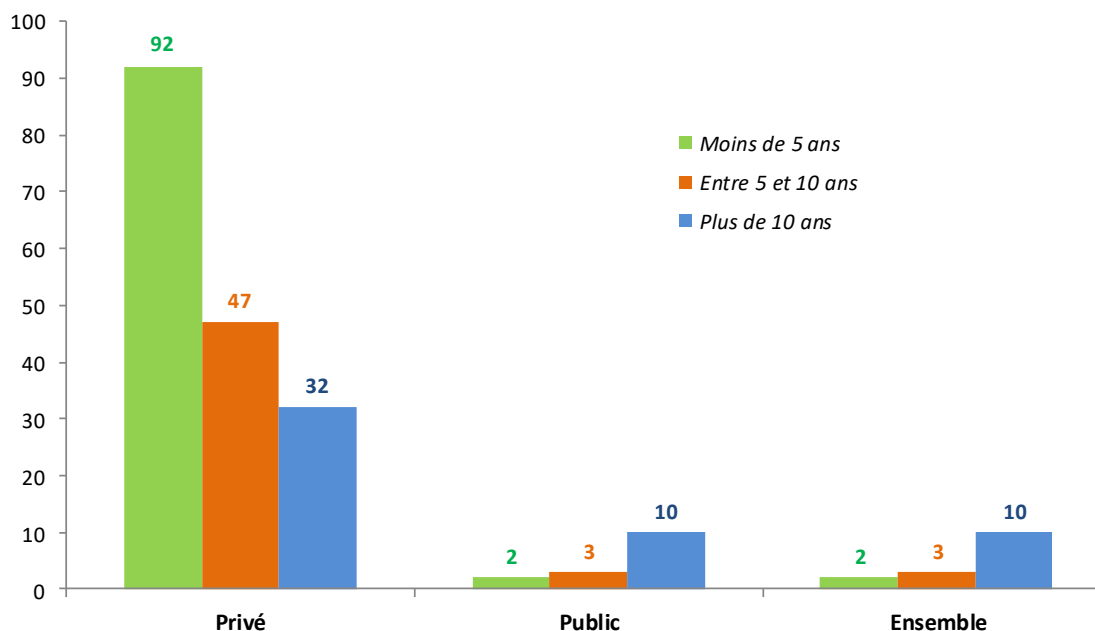
**Illustration 4 : Nombre de dispensateurs par statut juridique en 2015**

Type	Libellé forme juridique	Nbre
Privé	Association Loi 1901	21
	EURL	6
	GIE	1
	Personne physique	31
	SA	2
	SARL	99
	SAS	10
	SNC	1
<b>Total organismes privés</b>		<b>171</b>
Public	Administration Etat	1
	EPA Etat	1
	EPA NC	12
	GIP	1
<b>Total organismes publics</b>		<b>15</b>

## 1.2 LEUR ANCIENNETE SUR LE MARCHE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

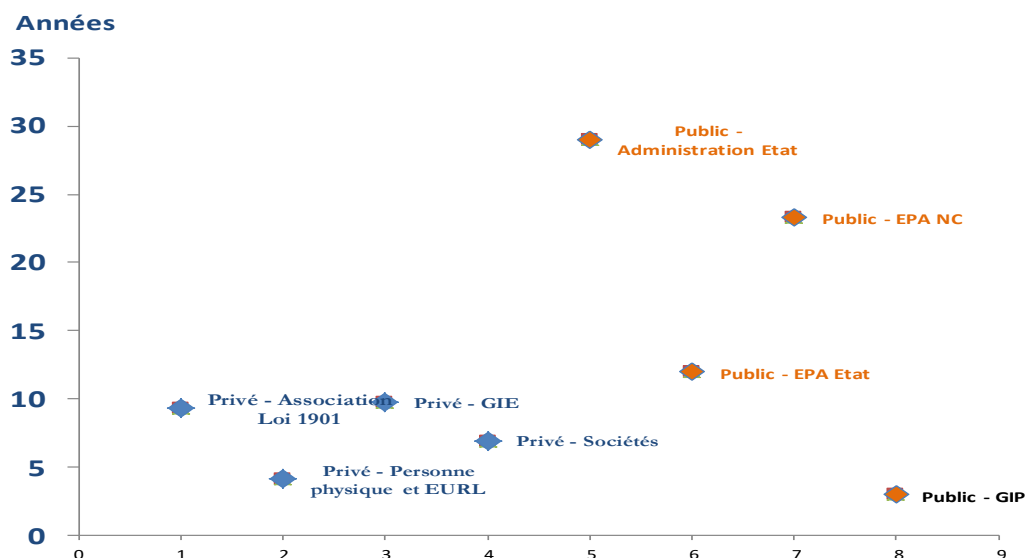
53 % des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté. Cela se vérifie surtout pour le secteur privé où 56 % des organismes ont moins de 5 ans d'existence. Par contre, 50% des organismes publics ont plus de 10 ans d'activité.

**Illustration 5: Ancienneté des dispensateurs**



La durée de vie la plus courte concerne les organismes sous statut de personne physique et d'EURL.

Illustration 6 : Ancienneté moyenne et médiane selon le statut juridique



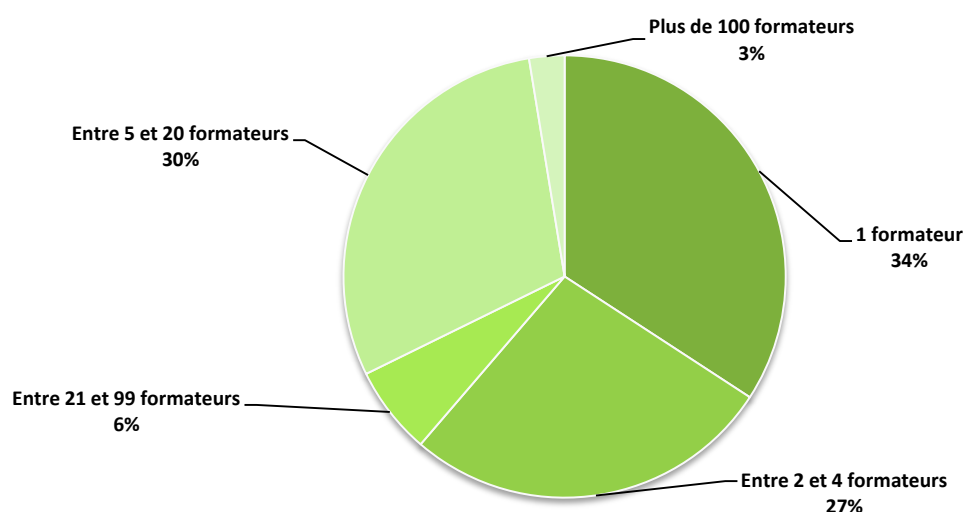
### 1.3 LEURS RESSOURCES HUMAINES

Compte tenu de l'importance des personnes physiques parmi les dispensateurs de formation et du fait du nombre important d'organismes pour lesquels la formation n'est pas l'activité principale, il n'est pas surprenant de constater que le profil type des dispensateurs de formation est une équipe pédagogique réduite, constituée de quelques formateurs travaillant le plus souvent à temps partiel ou en sous-traitance.

Ainsi, il apparaît que :

- 61% des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs ;
- 34% des dispensateurs n'emploient qu'un seul formateur, salarié ou non de l'organisme ; pour 80 % d'entre eux, c'est le « gérant » (pour les personnes physiques et les SARL) qui assure seul la prestation de formation ;
- 4 organismes publics déclarent avoir plus de 100 formateurs

Illustration 7: Taille de l'équipe pédagogique



Les statuts juridiques des formateurs qui travaillent pour les dispensateurs de formation peuvent être de plusieurs formes : salarié (en CDI ou en CDD) travaillant à temps complet ou à temps partiel, formateur indépendant, bénévole, vacataire, ...

Sur les 1 752 **formateurs déclarés**<sup>3</sup> à travers les bilans pédagogiques, la répartition est la suivante :

**Illustration 8 : Répartition des formateurs selon leur statut**

	Nombre	%	
Formateurs salariés à temps plein	187	11%	34%
Formateurs salariés à temps partiel	401	23%	
Formateurs individuels en sous-traitance	907	52%	
Formateurs bénévoles	5	1%	
Gérants	110	6%	
Autres formateurs	142	8%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 752</b>		

On note donc une faible baisse du nombre de formateurs (-3,5 %) de 2014 à 2015.

**Illustration 9 : Répartition des volumes horaires réalisés selon le statut des formateurs**

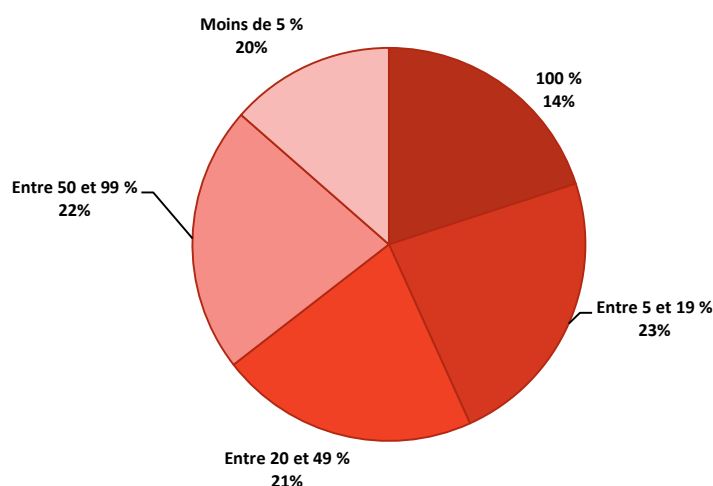
Statut du formateur	Nbre	%
Formateurs salariés	115 226	44%
Formateurs sous-traitants	81 941	31%
Gérants	24 588	9%
Autres formateurs	12 996	5%
<b>Total</b>	<b>263 705</b>	

## 1.4 LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORMATION

Seuls 14% des organismes y consacrent la totalité de leur activité.

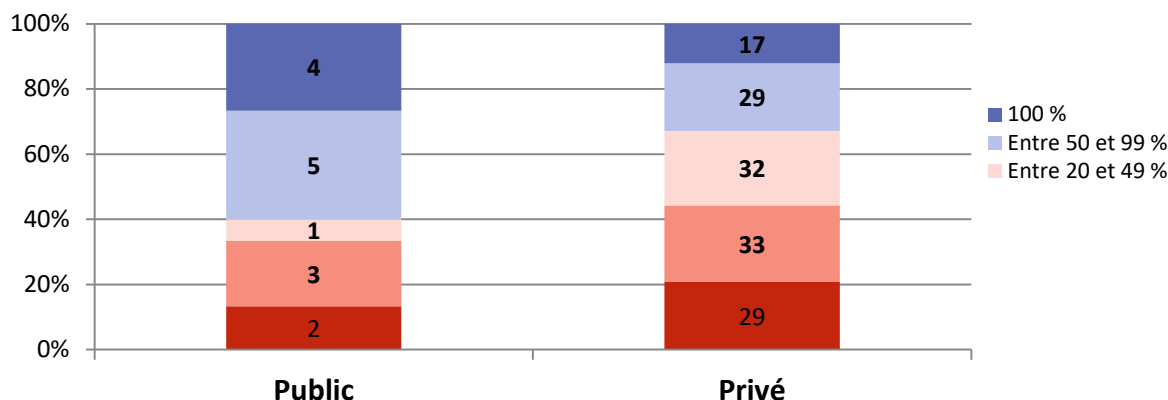
Cependant, l'activité de formation reste majoritaire dans le chiffre d'affaires pour 36% des organismes. A l'inverse, pour 20 % des dispensateurs, la formation professionnelle est une activité marginale puisqu'elle représente moins de 5 % de leur chiffre d'affaires.

**Illustration 10 : Répartition des dispensateurs selon la part du chiffre d'affaires en FPC**



<sup>3</sup> Ne sont pas comptabilisés ici les personnes physiques ou les équivalents temps plein mais le nombre d'intervenants dans une structure donnée ; un formateur travaillant dans plusieurs organismes peut donc être comptabilisé plusieurs fois.

**Illustration 11 : Répartition des dispensateurs selon la part du chiffre d'affaires en FPC et selon leur statut**



Pour les 134 organismes dont la formation professionnelle continue n'est pas la seule activité, les autres activités auxquelles ils se consacrent sont les suivantes :

- production de services pour 53 % d'entre eux,
- conseil, audit ou gestion des ressources humaines pour 32 %,
- formation initiale (enseignement ou apprentissage) pour 18 %,
- et enfin production de biens pour 4 % d'entre eux.

### 1.4.1 Les produits de l'activité de formation

- Le montant total des produits financiers déclarés pour 2015 par les dispensateurs de formation s'élève à la somme 5,765 milliards de francs XPF contre 5,679 en 2014 soit une hausse de 1,5 %.
- Cela représente 0,6% du PIB<sup>4</sup> de la Nouvelle-Calédonie, ratio en très légère augmentation par rapport à celui de 2014. Les produits financiers des dispensateurs de formation proviennent de plusieurs sources :

Le chiffre d'affaires des prestataires de formation est alimenté par différents produits :

- La **vente d'actions de formation** à différents clients, (au travers de conventions ou contrats de formation) :
  - les employeurs qui achètent de la formation au profit de leurs salariés ; on distingue les employeurs assujettis à l'obligation de participation au financement de la formation (employant 10 salariés et plus), les employeurs non assujettis (moins de 10 salariés) et les employeurs publics (Etat, collectivités locales et EPA) ;
  - la Nouvelle-Calédonie, principalement pour la formation des demandeurs d'emploi ;
  - les provinces Iles, Nord et Sud ;
  - les autres dispensateurs de formateurs de formation (travail en sous-traitance) ;
  - les personnes qui financent, sur leurs propres deniers, leur formation ;
  - les non-résidents (réalisation de formations hors territoire, personnel consulaire, etc...).
- Les **subventions publiques**, qui ne sont pas la contrepartie de la production d'actions de formation mais le plus souvent de subventions d'équipement ou de fonctionnement. Elles peuvent être accordées par l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les provinces ou toute autre collectivité publique ;
- Les **produits divers** : Versements libératoires, location de salles, produits financiers, cotisations, etc....

Les produits sont majoritairement le résultat de la vente de formation (52%), puis viennent les subventions publiques (32%) et enfin les autres produits de la formation (17 %).

<sup>4</sup>Calcul basé sur la dernière valeur du PIB accessible : 955 milliards de CFP pour l'année 2014 - source : ISEE – Economie générale – les comptes économiques – site internet : [www.isee.nc](http://www.isee.nc)

### 1.4.1.1 Répartition des produits par origine

Illustration 12: Répartition des produits des organismes

Statut de l'organisme	Ventes de prestations	Aides publiques	Autres produits	Total général
Privé	1 932 743 286	197 232 616	307 989 614	2 438 093 275
Public	1 037 907 029	1 626 792 849	662 017 775	3 326 717 653
<b>Total général</b>	<b>2 970 650 315</b>	<b>1 824 025 465</b>	<b>970 007 389</b>	<b>5 764 810 928</b>

On peut constater que cette activité reste largement appuyée par des subventions publiques puisque les aides publiques représentent 32 % de leurs produits contre 52 % pour la vente de prestations.

Les **subventions** en matière de formation professionnelle continue proviennent essentiellement de la Nouvelle-Calédonie (44 %) et de l'Etat (44 %), des provinces (8%) et enfin des diverses collectivités publiques (4 %).

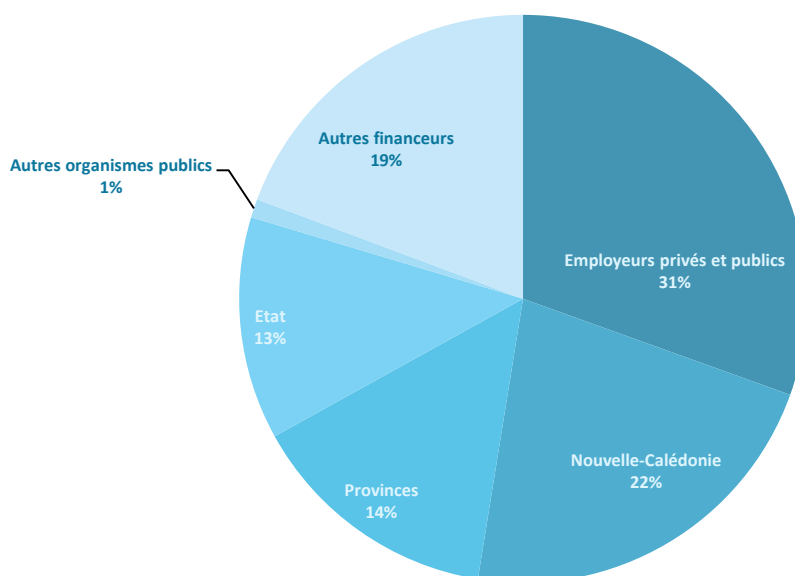
Illustration 13: Répartition des produits par type de financeur (montants)

Type de financeurs	Montant
Employeurs privés et publics	1 927 380 737
Nouvelle-Calédonie	1 394 165 555
Provinces	910 821 586
Etat	801 670 759
Autres organismes publics	67 116 066
Autres financeurs	1 220 300 077

Les employeurs privés et publics sont les principaux financeurs de formation (pour la formation de leurs agents), suivis par la Nouvelle-Calédonie puis à parts égales par les provinces et l'Etat.

Le financement public<sup>5</sup> (subventions et achats de formation) représente 67 % des produits des dispensateurs de formation en 2015.

Illustration 14: Répartition des produits par type de financeur (pourcentage)

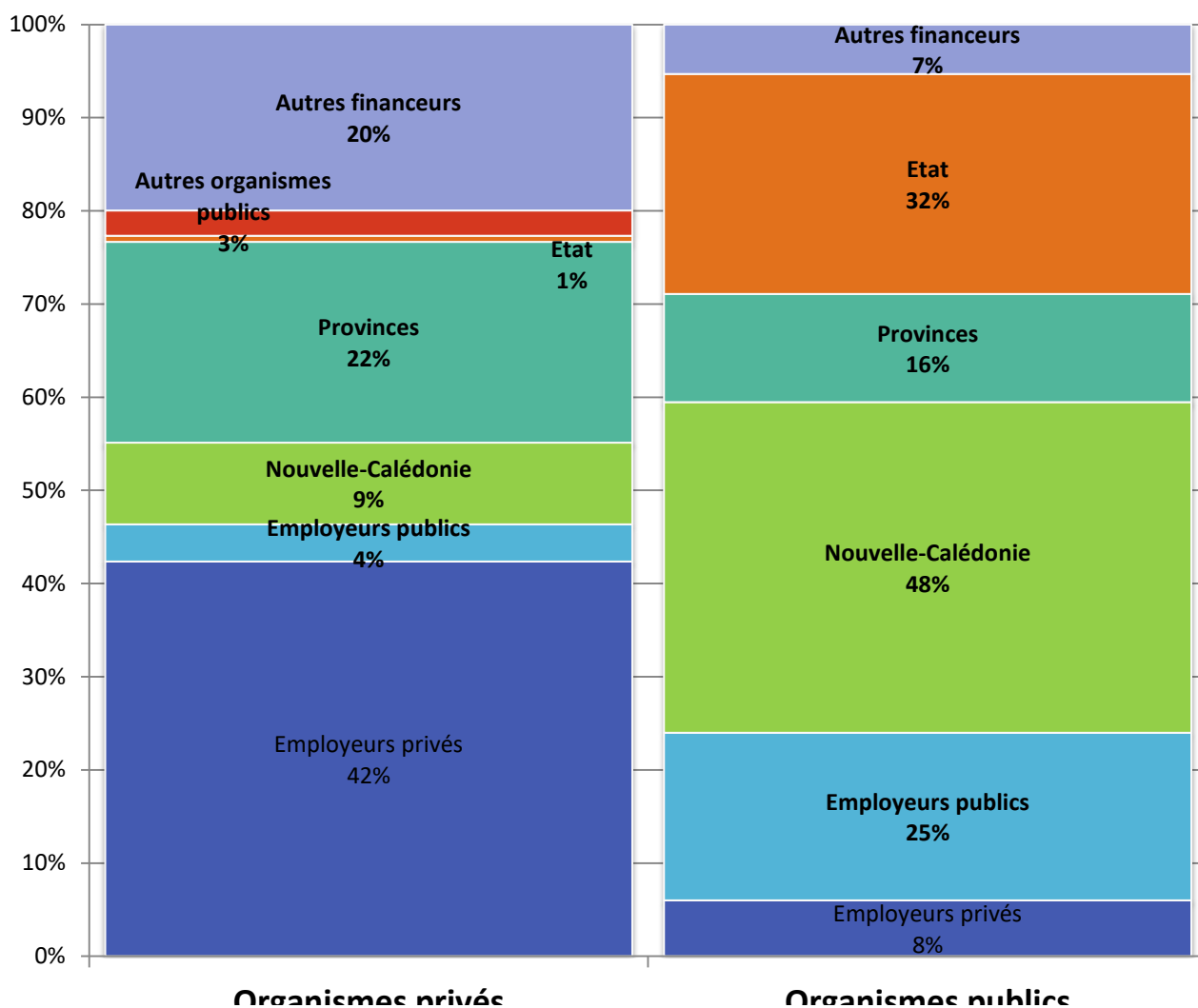


Cependant, l'analyse des produits financiers des prestataires de formation montre que le poids des produits est différent selon que l'organisme appartienne au secteur privé ou au secteur public.

Les employeurs du secteur privé représentent la plus grosse part du chiffre d'affaires des organismes privés alors que pour les organismes publics, le principal financeur est la Nouvelle-Calédonie.

<sup>5</sup> Non compris les achats de formation en tant qu'employeur.

**Illustration 15: Répartition de la part des produits des organismes selon le type de financeurs**



L'analyse des **ventes de formation** confirme le poids important de la puissance publique puisque la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les employeurs publics sont également à l'origine de 51% (respectivement 40% et 47 % en 2014 et 2013) des achats de prestations de formation.

**Illustration 16: Répartition des ventes de formation**

	Montant	% des ventes
Employeurs privés	1 211 002 676	41%
Employeurs publics	159 606 450	5%
Nouvelle-Calédonie	574 843 218	19%
Provinces	774 905 283	26%
Particuliers	80 141 144	3%
Sous-traitance pour d'autres organismes de formation	117 228 742	4%
Autres clients	52 922 802	2%

### Illustration 17: Description détaillée des produits des dispensateurs

	Type et origine des produits	Organismes privés	Organismes publics	Total général
Vente de formation	Conventions employeurs privés	1 011 229 345	199 773 331	1 211 002 676
	Conventions employeurs publics	96 761 217	62 845 233	159 606 450
	Conventions NC	154 913 981	419 929 237	574 843 218
	Conventions Province Sud	67 138 750	36 170 797	103 309 547
	Conventions Province Iles	28 103 721	17 610 426	45 714 147
	Conventions Province Nord	374 555 478	251 326 111	625 881 589
	Produits particuliers	45 142 317	34 998 827	80 141 144
	Produits sous-traitance	104 970 908	12 257 834	117 228 742
	Produits autres conventions	49 927 569	2 995 233	52 922 802
		<b>Total produits réalisation actions</b>	<b>1 932 743 286</b>	<b>1 037 907 029</b>
Aides publiques	Aides Etat	16 438 565	785 232 194	801 670 759
	Aides NC	59 163 660	760 158 677	819 322 337
	Aides provinces	55 514 325	80 401 978	135 916 303
	Aides Autres Org Publics	66 116 066	1 000 000	67 116 066
		<b>Total aides publiques</b>	<b>197 232 616</b>	<b>1 626 792 849</b>
Autres produits	Versements libératoires	21 714 658	535 056 953	556 771 611
	Locations	5 682 825	9 940 857	15 623 682
	Financements propres	1 989 334	10 212 000	12 201 334
	Placements	8 178 688	0	8 178 688
	Produits exceptionnels	97 140 784	12 246 369	109 387 153
	Autres produits	173 411 266	94 561 596	267 972 862
		<b>Total Autres produits</b>	<b>307 989 614</b>	<b>662 017 775</b>
	<b>Total général produits</b>	<b>2 438 093 275</b>	<b>3 326 717 653</b>	<b>5 764 810 928</b>

L'analyse des produits financiers montre également une forte inégalité financière entre dispensateurs. En effet, sept organismes (dont un seul privé) représentent à eux seuls 60 % des produits. Inversement, 90 % des prestataires représentent moins de 25 % des produits.

De fait, si la moyenne des produits est de 37,19 MF, la médiane est très inférieure puisqu'elle atteint 5,461 MF.

Seuls cinq organismes dépassent un chiffre d'affaires supérieur à 400 millions de francs.

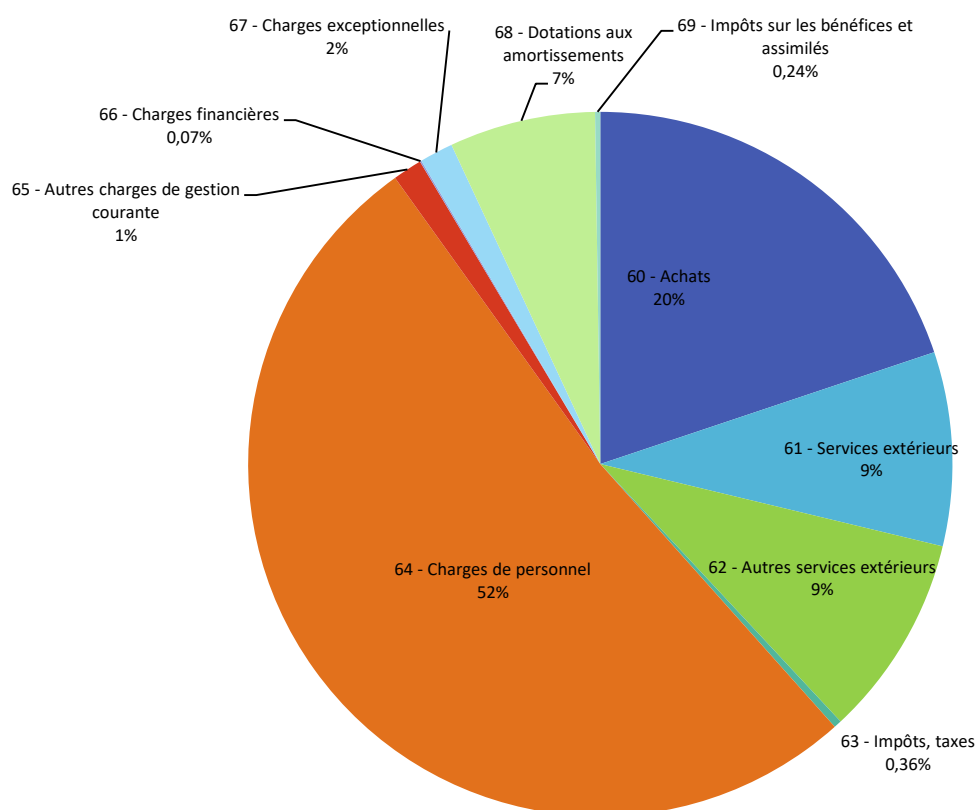
## 1.4.2 Les charges liées à l'activité de formation

Les charges sont réparties, selon le plan comptable général, comme suit :

- Les comptes 60 " Achats " qui regroupent essentiellement les achats de matières premières et fournitures, les achats de consommables (eau, électricité...) les achats de prestation de services ;
- Les comptes 61 "autres services extérieurs "qui regroupent la sous-traitance générale, la publicité, et; les locations immobilières et mobilières,
- Les comptes 62 "services extérieurs " qui regroupent notamment les transports
- Les comptes 63 " Impôts, taxes et versements assimilés " qui regroupent les impôts obligatoires en dehors de ceux sur les bénéfiques et les taxes reversées après collecte ;
- Les comptes 64 " Charges de personnel " qui regroupent les rémunérations du personnel, celles du travail de l'exploitant et les charges sociales ;
- Les comptes 65 " Autres charges de gestion courante " qui regroupent les sommes versées en redevances pour brevets, licences, logiciels et droits et également les pertes sur créances irrécouvrables ;
- Les comptes 66 " Charges financières " qui regroupent les charges d'intérêts, les pertes sur créance et les escomptes accordés ;
- Les comptes 67 " Charges exceptionnelles " sont très peu utilisés dans la comptabilité actuelle ;
- Les comptes 68 " Dotations aux amortissements et aux provisions " comporte des subdivisions distinguant les charges calculées d'exploitation, financières ou exceptionnelles ;
- Les compte 69 " Participation des salariés - Impôts sur les bénéfiques et assimilés " enregistre les charges de la participation des salariés aux résultats et les impôts sur les bénéfiques.

Le tableau suivant montre la répartition des charges par compte pour tous les organismes de formation. On y constate que 52 % de ces charges sont dédiées au personnel. Les deux autres postes les plus élevés sont liés aux achats - incluant notamment les achats de prestation de formation à des sous-traitants - (20%) et aux services extérieurs (18 %).

Illustration 18: Répartition des charges financières



Le tableau suivant décrit la répartition de ces charges par poste et par type d'organisme de formation.

L'analyse montre que les organismes publics ont des charges de personnel nettement plus élevés que les organismes privés, à l'exception des travailleurs indépendants pour qui la rémunération est le poste le plus élevé, ceux-ci n'ayant que peu de charges fixes (locaux, matériels, etc....) car ils interviennent en général dans les entreprises.

Illustration 19: Répartition des charges par poste et par type

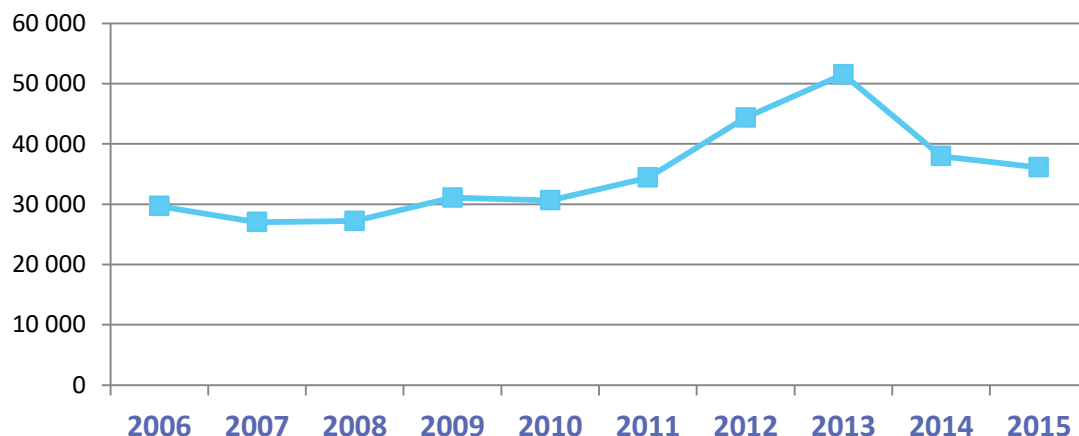
Statut des organismes		Charges de personnel	Sous-traitance	Autres achats	Services extérieurs	Amortissements et provisions	Autres charges <sup>6</sup>
Organismes privés	Associations	43%	11%	8%	19%	15%	3%
	Sociétés anonymes	30%	39%	3%	21%	4%	3%
	Personnes physiques et EURL	65%	9%	7%	15%	0%	4%
	Autres	50%	15%	1%	33%	0%	2%
	<b>S/Total organismes privés</b>	<b>37%</b>	<b>26%</b>	<b>6%</b>	<b>20%</b>	<b>8%</b>	<b>3%</b>
Organismes publics	Administration Etat	51%	0%	0%	0%	0%	48%
	EPA Etat	31%	13%	2%	40%	0%	14%
	EPA NC	52%	14%	4%	19%	8%	4%
	<b>S/Total organismes publics</b>	<b>51%</b>	<b>9%</b>	<b>2%</b>	<b>12%</b>	<b>5%</b>	<b>21%</b>
<b>Tous organismes</b>		<b>46%</b>	<b>15%</b>	<b>3%</b>	<b>15%</b>	<b>6%</b>	<b>14%</b>

## 2 L'ACTIVITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN NOUVELLE-CALEDONIE EN 2015

### 2.1 LES STAGIAIRES FORMES

Les dispensateurs déclarent avoir formé 36 096 stagiaires en 2015, soit une diminution de 1 % par rapport à 2014.

Illustration 20: Evolution du nombre de stagiaires



Les organismes publics, qui ne représentent que 8 % des organismes, forment proportionnellement plus de stagiaires : 44% des stagiaires contre 56 % pour le secteur privé.

<sup>6</sup> comprend charges financières, charges exceptionnelles, impôts et taxes, autres charges de gestion courante

**Illustration 21: Répartition du volume de stagiaires formés selon le statut de l'organisme**

	Statut juridique	Nbre stagiaires	%
<b>Privés</b>	Personne physique	2 140	6%
	Société anonyme	14 486	40%
	Association	3 614	10%
	Autre	90	0,2%
	<b>S/Total privés</b>	<b>20 330</b>	<b>56%</b>
<b>Publics</b>	Administration Etat	617	2%
	EPA Etat	341	1%
	EPA NC	14 808	41%
	<b>S/Total Publics</b>	<b>15 766</b>	<b>44%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>36 096</b>	

De même, 4 organismes forment plus du tiers des stagiaires alors qu'à l'inverse, un autre tiers des stagiaires sont formés par 128 organismes.

**Illustration 22: Répartition du volume de stagiaires formés selon la taille de l'organisme**

Taille	Nbre stagiaires	%
1 formateur	4 377	12%
Entre 2 et 4 formateurs	4 921	14%
Entre 21 et 99 formateurs	6 254	17%
Entre 5 et 20 formateurs	8 393	23%
Plus de 100 formateurs	12 151	34%
<b>Total général</b>	<b>36 096</b>	

La majorité des organismes (soit 54%) forme moins de 100 stagiaires dans l'année. A l'inverse, dans la fourchette haute, seuls 5 dispensateurs ont formé plus de 1 000 stagiaires en 2015 (3 publics et 2 privés).

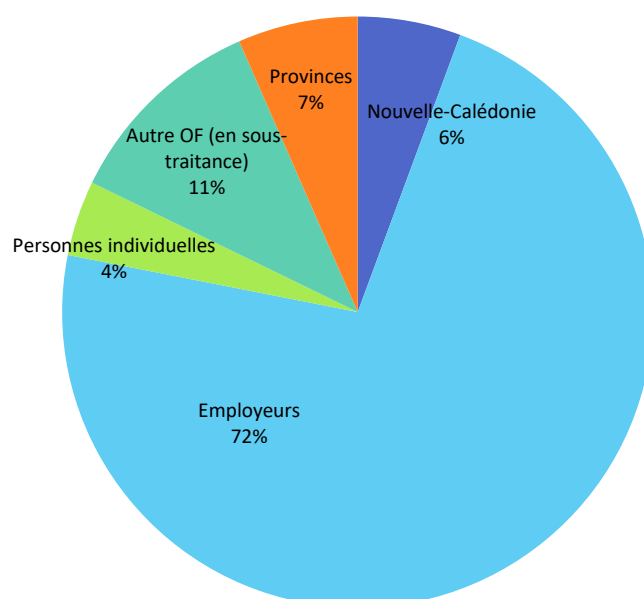
La répartition des stagiaires peut être également analysée selon l'origine du financement :

Pour leur grande majorité, les stagiaires sont des salariés dont la formation a été financée par leur employeur (72 %), privés ou publics. Cette proportion a donc augmenté de 4 % par rapport à 2014.

Par ailleurs, 13 % des stagiaires ont vu leur formation financée par la puissance publique (Nouvelle-Calédonie et provinces) au lieu de 21 % en 2014.

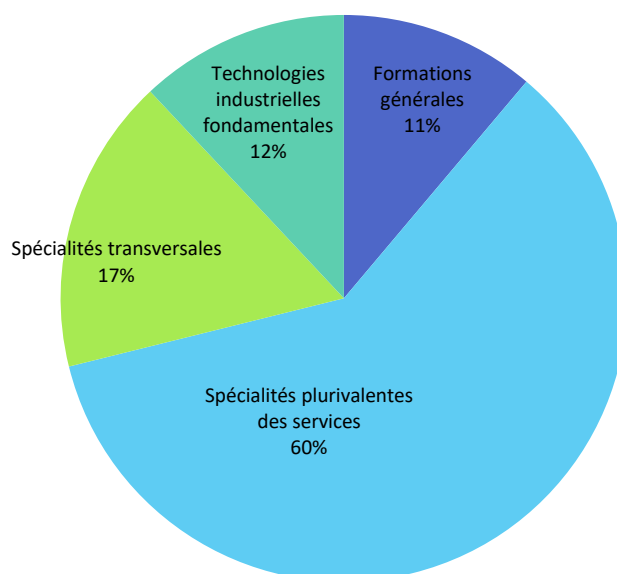
Enfin, il convient de noter que 11% des stagiaires sont formés dans le cadre de la sous-traitance pour un autre organisme de formation.

**Illustration 23: Répartition des stagiaires par origine de financement**



Les formations dans les spécialités de service restent dominantes suivies par les formations dites transversales. Le détail par domaine et spécialité est présenté au point 2.3 ci-dessous

**Illustration 24 : Répartition des stagiaires par domaine de formation**



## 2.2 LES HEURES DE FORMATION REALISEES

Les dispensateurs de formation ont assuré en 2015, 261 196 heures de formation. Ces heures se répartissent très inégalement selon le statut du dispensateur. C'est ainsi que le secteur privé, qui représente 92 % des dispensateurs, n'assure que 56 % des heures de formation.

**Illustration 25: Répartition des heures réalisées selon le statut de l'organisme**

Statut juridique		Heures de formation	%
Privés	Personne physique	8 326	6%
	Société anonyme	70 306	40%
	Association	31 509	10%
	Autre	271	0,2%
	S/Total privés	110 412	56%
Publics	Administration Etat	45 119	2%
	EPA Etat	7 582	1%
	EPA NC	93 312	41%
	S/Total Publics	146 013	44%
<b>TOTAL</b>		<b>256 425</b>	

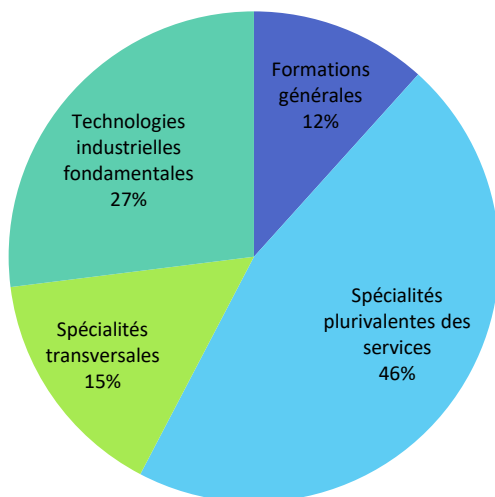
**Illustration 26: Répartition des heures réalisées selon la taille de l'organisme**

Taille de l'organisme	Heures de formation	%
1 formateur	16 091	6%
Entre 2 et 4 formateurs	16 991	7%
Entre 21 et 99 formateurs	95 603	37%
Entre 5 et 20 formateurs	88 534	35%
Plus de 100 formateurs	39 206	15%
<b>Total général</b>	<b>256 425</b>	

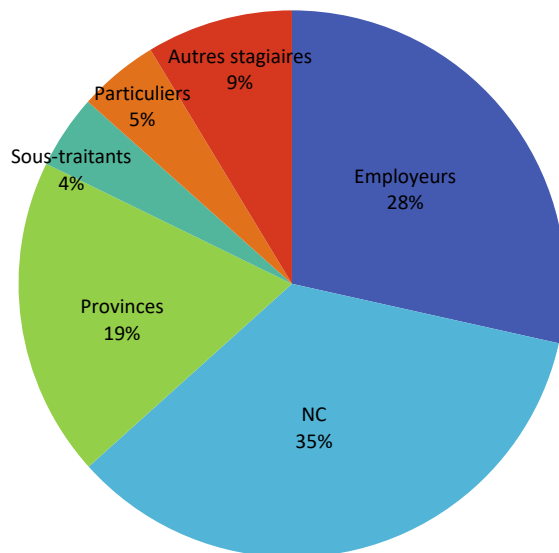
Si la durée moyenne s'établit à 55 heures, la majorité des actions réalisées ont en réalité une durée inférieure à 21 heures (soit environ 3 jours de formation) ; les formations de longue durée (certifiantes pour la plupart) ne représentent qu'une très faible proportion des formations :

- Moins de 8 heures 7%
- Entre 8 et 21 heures 55%
- Entre 22 et 35 heures 18%
- Entre 36 et 100 heures 12%
- Entre 101 et 500 heures 5%
- Plus de 500 heures 2%

**Illustration 27: Répartition des heures de formation par domaine**



**Illustration 28: Répartition des heures/stagiaires<sup>7</sup> par financeur**



<sup>7</sup> Volume heures/stagiaires = Nombre de stagiaires X Durée de la formation

## 2.3 LES ACTIONS DE FORMATION : DETAIL PAR SPECIALITE DE FORMATION

### 2.3.1 Formations générales

Dans le secteur des formations générales, on trouve proportionnellement le plus grand nombre de stagiaires en « droit et sciences politiques » suivi des formations en langues étrangères.

Illustration 29 : réalisation d'actions de formation domaine « formations générales »

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Formations générales	115	15	98	0	13	0	241	3 091	28 814	134,81
Spécialités pluri scientifiques	6	8	0	9	68	0	91	1 124	23 912	281,00
Physique - Chimie	0	0	0	0	1	0	1	60	60	60,00
Chimie - biologie, biochimie	18	0	0	0	0	0	18	70	322	21,00
Sciences naturelles (biologie - géologie)	40	0	0	0	0	0	40	602	11 244	301,00
Mathématiques	0	0	10	0	5	0	15	486	3 500	121,50
Sciences de la terre	9	1	0	0	0	0	10	641	905	320,50
Spécialités pluridisciplinaires : sciences humaines et droit	506	0	0	0	0	0	506	1 253	14 786	27,68
Géographie	0	1	0	0	0	0	1	536	536	536,00
Economie	5	0	0	2	21	0	28	114	1 394	38,00
Psychologie	8	0	0	0	3	0	11	134	292	44,67
Droit, sciences politiques	1 279	0	48	42	69	37	1 475	3 013	30 957	28,86
Français, littérature et civilisation françaises	49	40	27	0	99	0	215	2 205	45 005	213,30
Arts plastiques	8	0	32	0	0	0	40	1 098	12 384	274,50
Musique, arts du spectacle	22	0	8	0	17	27	74	5 653	6 177	77,00
Autres spécialités artistiques	25	2	0	0	0	0	27	67	607	22,33
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	804	32	49	261	92	0	1 238	9 785	68 003	37,96
<b>TOTAL</b>	<b>2 894</b>	<b>99</b>	<b>272</b>	<b>314</b>	<b>388</b>	<b>64</b>	<b>4 031</b>	<b>29 932</b>	<b>248 898</b>	

## 2.3.2 Formations technologies industrielles

Pour l'industrie, ce sont les formations du secteur « Mines et carrières » qui regroupent le plus de stagiaires. Puis, vient le secteur « électricité, électronique – non compris automatismes et productique » suivi du secteur agricole.

**Illustration 30 : réalisation d'actions de formation domaine « technologies industrielles »**

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Technologies industrielles fondamentales : génie industriel, procédés de transformation	34	12	0	0	2	0	48	801	7 722	105,0
Technologies de commandes des transformations industrielles	162	0	0	0	0	0	162	1 029	4 684	33,2
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	34	82	34	8	0	36	194	7 862	84 948	162,3
Productions végétales, cultures spécialisées	140	20	138	31	8	0	337	2 701	33 490	108,0
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	32	0	16	0	0	0	48	135	1 216	22,5
Forêts, espaces verts, pêche	0	0	17	0	0	0	17	48	408	24,0
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts)	16	40	0	0	0	0	56	1 656	30 426	331,2
Agro-alimentaire, alimentation	220	10	0	0	5	0	235	1 966	15 546	62,5
Métallurgie	23	24	0	12	0	0	59	1 663	26 620	384,3
Plasturgie, matériaux composites	0	0	0	0	1	0	1	60	60	60,0
Energie, génie climatique	68	0	0	0	19	0	87	379	1 588	27,9
Spécialités pluri technologiques: génie civil, construction bois	0	0	0	0	1	0	1	60	60	60,0
Mines et carrières, génie civil, topographie	774	129	110	0	4	0	1 017	18 346	204 302	153,8
Bâtiment : construction et couverture	177	35	59	0	10	4	285	5 378	60 271	116,3
Bâtiment : finitions	0	46	7	0	0	0	53	4 179	44 349	658,3
Travail du bois et de l'ameublement	0	0	7	0	0	0	7	360	2 520	360,0
Habillement (y compris mode , couture)	6	0	0	0	0	0	6	18	108	18,0
Spécialités pluri technologiques : mécanique - électricité (y compris maintenance)	127	45	0	0	0	0	172	3 839	65 767	171,0
Mécanique générale et de précision, usinage	42	10	0	0	0	0	52	859	12 216	171,8
Moteurs et mécanique auto	174	71	134	29	0	0	408	5 233	46 499	96,3
Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)	234	66	28	0	6	0	334	7 852	74 896	137,3
Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)	736	0	17	0	0	0	753	4 746	36 892	90,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 999</b>	<b>590</b>	<b>567</b>	<b>80</b>	<b>56</b>	<b>40</b>	<b>4 332</b>	<b>69 170</b>	<b>754 588</b>	

### 2.3.3 Formations tertiaires

Il convient de noter que sur 21 693 stagiaires ayant bénéficié de formation dans le secteur des services environ les 4 secteurs les plus demandés sont :

- Secrétariat, bureautique (plus 14 % des stagiaires)
- Transport, manutention, magasinage (13,5 %)
- Enseignement, formation (plus de 12 %)
- Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité ; près de 11 %)

**Illustration 31 : réalisation d'actions de formation domaine « spécialités des services »**

Spécialité	Nombre de stagiaires						Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne	
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires				Total
Spécialités plurivalentes des services	16	0	0	0	0	0	16	64	396	21,33
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	120	16	160	0	2	21	319	1014	77907	47,00
Transport, manutention, magasinage	2025	338	173	170	193	18	2917	25674	253282	34,68
Commerce, vente	836	0	41	450	24	21	1372	4959	36760	31,47
Finances, banque, assurances	446	0	1	9	19	0	475	858	5526	12,70
Comptabilité, gestion	1315	1	79	235	241	62	1923	5988	52245	31,21
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	678	239	66	150	36	94	1263	7264	35393	39,62
Journalisme, communication (y compris communication graphique et publicité)	84	0	4	22	2	0	112	701	2806	40,07
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	28	3	0	0	1	0	32	173	537	15,20
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	2	0	0	17	0	0	19	83	405	16,60
Secrétariat, bureautique	2707	41	151	211	6	0	3116	10167	73553	26,91
Documentation, bibliothèque, administrations des données	10	0	0	0	1	0	11	106	208	35,33
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	945	30	88	69	25	0	1157	6846	38401	34,93
Santé	1127	90	77	195	201	225	1915	12346	421569	134,62
Travail social	431	55	109	52	11	31	689	9271	119534	148,10
Enseignement, formation	2276	52	142	128	38	0	2636	7239	171239	47,56
Accueil, hôtellerie, restauration, tourisme	514	83	76	90	1	0	764	7142	66804	75,78
Animation culturelle, sportive et de loisirs	45	0	65	33	3	22	168	2941	33471	192,33
Coiffure, esthétique et autres services aux personnes	3	0	0	0	7	0	10	1227	1467	306,75
Aménagement du territoire, développement, urbanisme	76	0	0	0	0	0	76	182	1939	26,60
Protection et développement du patrimoine	19	0	0	0	0	0	19	35	665	35,00
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	204	14	13	0	0	0	231	1288	16673	79,40
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	1691	141	44	466	31	0	2373	12225	122668	37,23
Application des droits et statuts des personnes	68	0	0	12	0	0	80	140	1484	21,00
<b>TOTAL</b>	<b>15 666</b>	<b>1 103</b>	<b>1 289</b>	<b>2 309</b>	<b>842</b>	<b>494</b>	<b>21 693</b>	<b>117 933</b>	<b>1 534 932</b>	

## 2.3.4 Formations transversales

Illustration 32 : réalisation d'actions de formation domaine « formations transversales »

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Spécialités transversales	0	0	0	1	2	0	3	60	180	60,00
Pratiques sportives	18	0	0	0	0	0	18	28	504	28,00
Développement des capacités mentales et apprentissages de base	145	0	0	0	0	0	145	345	2 491	16,09
Développement des capacités comportementales et relationnelles	1842	60	66	640	120	48	2 776	6 006	50 679	19,47
Développement des capacités individuelles d'organisation	2126	14	28	640	50	14	2 872	7 888	56 312	21,15
Développement des capacités d'orientation, d'insertion et de réinsertion	41	139	111	0	0	0	291	24 791	100 966	238,13
Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	0	0	0	0	5	0	5	272	272	54,40
<b>TOTAL</b>	<b>4 172</b>	<b>213</b>	<b>205</b>	<b>1 281</b>	<b>177</b>	<b>62</b>	<b>6 110</b>	<b>39 390</b>	<b>211 404</b>	

## **2.4 LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE (VAE)**

L'accompagnement d'une démarche de validation des acquis de l'expérience est considérée comme une prestation de formation professionnelle continue depuis 2010.

Les organismes qui assurent ce type de prestations ont donc l'obligation de se déclarer auprès de la DFPC au même titre que les organismes qui réalisent des actions de formation.

Les données relatives à la mise en œuvre de ces prestations sont donc issues du bilan annuel déposé par les prestataires assurant ces accompagnements.

7 organismes ont assuré 102 accompagnements VAE soit une baisse de plus de 30 %.

63% des accompagnements concernent un public féminin

87% des candidats sont des salariés (dont 67% proviennent du secteur privé) ; 7 demandeurs d'emplois seulement auraient bénéficié d'un accompagnement VAE

La répartition selon le niveau du diplôme visé est la suivante :

- Niveau III : 36 %
- Niveau IV : 29 %
- Niveau I ou II : 19 %
- Niveau V : 18 %

La durée moyenne d'un accompagnement pour une VAE est de 11,5 heures avec des écarts sensibles selon le niveau du diplôme visé :

- Niveau IV : 17 heures
- Niveau V : 10 heures
- Niveau II : 7 heures

Le coût moyen est de 97 200 F.

Les démarches VAE sont majoritairement financées par les employeurs (38%) et par les candidats eux-mêmes (25% des candidats)

## **TABLE DES ILLUSTRATIONS**

<b>Illustration 1 : Statut juridique des dispensateurs ayant déclaré leur activité en 2015 .....</b>	<b>5</b>
<b>Illustration 2 : Motifs des radiations des dispensateurs en 2015 .....</b>	<b>5</b>
<b>Illustration 3 : Evolution du nombre de dispensateurs par secteur de 2005 à 2015 .....</b>	<b>5</b>
<b>Illustration 4 : Nombre de dispensateurs par statut juridique en 2015 .....</b>	<b>6</b>
<b>Illustration 5: Ancienneté des dispensateurs .....</b>	<b>6</b>
<b>Illustration 6 : Ancienneté moyenne et médiane selon le statut juridique .....</b>	<b>7</b>
<b>Illustration 7: Taille de l'équipe pédagogique .....</b>	<b>7</b>
<b>Illustration 8 : Répartition des formateurs selon leur statut .....</b>	<b>8</b>
<b>Illustration 9 : Répartition des volumes horaires réalisés selon le statut des formateurs .....</b>	<b>8</b>
<b>Illustration 10 : Répartition des dispensateurs selon la part du chiffre d'affaires en FPC .....</b>	<b>8</b>
<b>Illustration 11 : Répartition des dispensateurs selon la part du chiffre d'affaires en FPC et selon leur statut .....</b>	<b>9</b>
<b>Illustration 12: Répartition des produits des organismes .....</b>	<b>10</b>
<b>Illustration 13: Répartition des produits par type de financeur (montants) .....</b>	<b>10</b>
<b>Illustration 14: Répartition des produits par type de financeur (pourcentage) .....</b>	<b>10</b>
<b>Illustration 15: Répartition de la part des produits des organismes selon le type de financeurs .....</b>	<b>11</b>
<b>Illustration 16: Répartition des ventes de formation .....</b>	<b>11</b>
<b>Illustration 17: Description détaillée des produits des dispensateurs .....</b>	<b>12</b>
<b>Illustration 18: Répartition des charges financières .....</b>	<b>13</b>
<b>Illustration 19: Répartition des charges par poste et par type .....</b>	<b>14</b>
<b>Illustration 20: Evolution du nombre de stagiaires .....</b>	<b>14</b>
<b>Illustration 21: Répartition du volume de stagiaires formés selon le statut de l'organisme .....</b>	<b>15</b>
<b>Illustration 22: Répartition du volume de stagiaires formés selon la taille de l'organisme .....</b>	<b>15</b>
<b>Illustration 23: Répartition des stagiaires par origine de financement .....</b>	<b>15</b>
<b>Illustration 24 : Répartition des stagiaires par domaine de formation .....</b>	<b>16</b>
<b>Illustration 25: Répartition des heures réalisées selon le statut de l'organisme .....</b>	<b>16</b>
<b>Illustration 26: Répartition des heures réalisées selon la taille de l'organisme .....</b>	<b>16</b>
<b>Illustration 27: Répartition des heures de formation par domaine .....</b>	<b>17</b>
<b>Illustration 28: Répartition des heures/stagiaires par financeur .....</b>	<b>17</b>
<b>Illustration 29 : réalisation d'actions de formation domaine « formations générales » .....</b>	<b>18</b>
<b>Illustration 30 : réalisation d'actions de formation domaine « technologies industrielles » .....</b>	<b>19</b>
<b>Illustration 31 : réalisation d'actions de formation domaine « spécialités des services » .....</b>	<b>20</b>
<b>Illustration 32 : réalisation d'actions de formation domaine « formations transversales » .....</b>	<b>21</b>